



Présentation suspendue

Par **durelabeur94**, le **15/11/2019** à **18:39**

Je me permets de vous écrire car la caf a suspendue mes prestations pour cause carte de séjour de mon mari alors qu'il a prit un avocat pour justement avoir sa carte puis je envoyer l'attestation de l'avocat pour justifier quel a son dossier en cours a la caf ont a rien comme revenus peuvent il couper le RSA merci

Par **youris**, le **15/11/2019** à **19:10**

bonjour,

un simple courrier d'avocat est insuffisant car rien ne dit que la procédure engagée par l'avocat sera couronnée de succès.

vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF.

salutations